

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- Estimez facilement le montant trimestriel des cotisations...

Estimez facilement le montant trimestriel des cotisations sociales !

Catégorie

Actualité

Thématique

Tout pour moi

Publication

08/02/2023

[Flux RSS](#)

Chaque année, UCM met à votre disposition une brochure relative aux cotisations sociales pour vous aider à expliquer à vos clients la façon dont elles sont calculées et à quoi elles servent. Pour 2023, UCM innove et propose en plus un outil pour faciliter le calcul.

Il s'agit de notre **disque de calcul rapide** des cotisations. En un tour de main, vous identifiez le montant des cotisations sociales correspondant aux revenus de vos clients.

Comment fonctionne-t-il ?

- Une face s'adresse à l'indépendant à titre principal, l'autre à l'indépendant à titre complémentaire.
- Sélectionnez la face qui correspond au statut de votre client indépendant.
- Alignez le disque sur les revenus annuels estimés du client.
- Vous identifiez alors instantanément le montant trimestriel des cotisations sociales correspondant.

Simple, limpide et pratique, le disque de calcul est prêt à tourner sur votre bureau.

Enfin, le disque accompagne idéalement la brochure. Cette dernière reprend l'ensemble des informations dont vos clients ont besoin au sujet des cotisations sociales 2023.

Si ce disque vous intéresse, n'hésitez pas à contactez l' [Account manager](#) de votre région !
C'est l'outil gratuit, facile et indispensable pour vous et vos clients.

Ce disque permet de déterminer le montant trimestriel des cotisations sociales, sur base des revenus annuels des indépendants.

[Retour aux actualités](#)